

LABEL "AMI DES ÂÎNÉS"®

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT





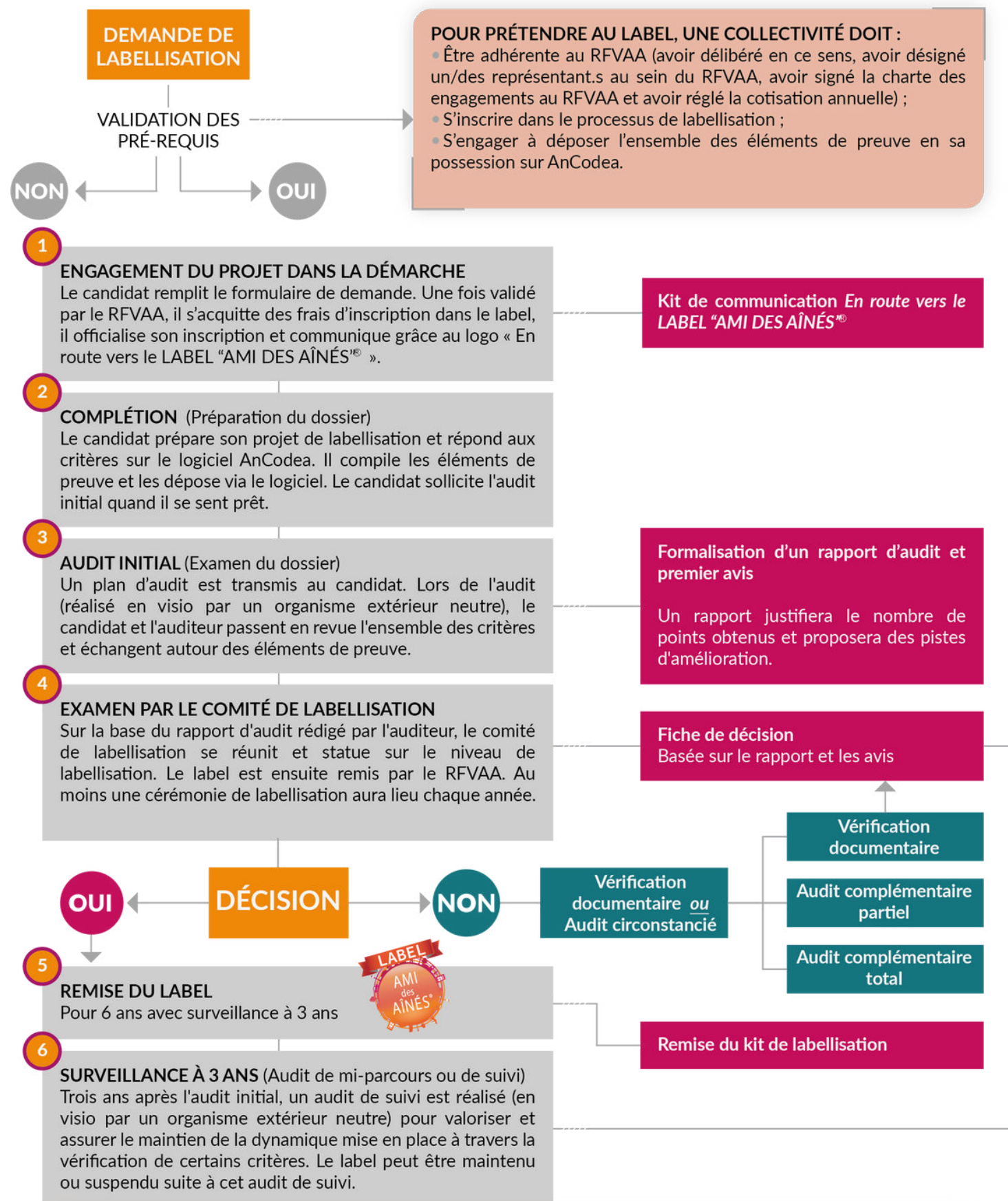
Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA)

RFVAA - 1 avenue Garibaldi - 21000 Dijon

Association Loi 1901 - SIRET : 753 983 048 00012



PROCESSUS DE LABELLISATION



Le label est obtenu pour une durée de 6 ans. À cette échéance, un audit de renouvellement doit obligatoirement être réalisé (ce dernier peut-être réalisé plus tôt, à la demande d'une collectivité qui souhaiterait réévaluer son niveau de labellisation mais cela nécessitera une modification du plan de financement du processus de labellisation). En complément, un audit de suivi a lieu à mi-parcours pour assurer le maintien de la dynamique.



Cette offre pour la France est rendue possible grâce au soutien de :



FORMULE "EN ROUTE VERS LE LABEL"

Collectivités de toutes tailles

TARIF ANNUEL ~~2 150€~~ 300€ TTC



- un référentiel de plus de 100 critères adaptés à la taille de votre collectivité ;
- une présentation du logiciel AnCodea et un code d'accès pour votre collectivité ;
- la mise en relation avec un référent pour le support technique AnCodea et un support méthodologique pour le remplissage du référentiel ;
- un kit de communication "En route vers le LADA":



- de visite sur site (possibilité d'envisager des temps de lancement public ou de réflexion stratégique sur la base d'une élaboration financière complémentaire) ;
- de code supplémentaire pour l'accès à AnCodea (si votre collectivité souhaite bénéficier de plusieurs codes, il est possible d'ajouter une option à 50 € / code supplémentaire / année).





par le préfet : 10/01/2025

FORMULE

LABELLISATION EN 2024

Offre de lancement

Cette formule est valable pour les collectivités qui s'engagent à être auditées en 2024.

- Ces tarifs sont calculés TTC
- (*) Ces tarifs réduits pourront être appliqués sous réserve de l'obtention de crédits dans le cadre de conventions entre des partenaires nationaux et le RFVAA
- Pour les tarifs Hors France, merci de nous contacter

Cette offre pour la France est rendue possible grâce au soutien de :



Avec le soutien de la

BANQUE des
TERRITOIRES

(En cas de difficultés relatives au financement du processus de labellisation, contactez le RFVAA)



LE LABEL "AMI DES AÎNÉS"® : UN SOUTIEN CONCRET À L'INGÉNIERIE DE TERRITOIRE

Ce tarif comprend :

- un référentiel de plus de 100 critères adaptés à la taille de votre collectivité ;
 - les frais de dossier ;
 - une présentation du logiciel AnCodea et un code d'accès pour votre collectivité ;
 - un audit initial en 2024 ;
 - un audit de suivi en 2027 ;
 - la mise en relation avec un référent pour le support technique AnCodea et un support méthodologique pour le remplissage du référentiel ;
 - un kit de communication "En route vers le LADA", jusqu'à l'audit, puis un kit de communication du LADA avec votre niveau de labellisation après l'audit;
 - **un rapport d'audit reprenant vos réponses, les commentaires de l'auditeur et l'ensemble des points obtenus pour chacun des critères ainsi que des leviers d'amélioration pour votre dynamique locale ;**
 - **une invitation pour deux personnes à la cérémonie des labellisations.**
- The logo for AnCodea, featuring the word "AnCodea" in a blue sans-serif font, with a stylized blue circular icon to the right of the word.



Ce tarif n'inclut pas :

- de visite sur site (possibilité d'envisager des temps de lancement public ou de réflexion stratégique sur la base d'une élaboration financière complémentaire) ;
- de code supplémentaire pour l'accès à AnCodea (si votre collectivité souhaite bénéficier de plusieurs codes, il est possible d'ajouter une option à 50 € / code supplémentaire / année) ;
- d'audit de renouvellement vous permettant de changer de niveau de labellisation avant 2030 (si vous souhaitez bénéficier d'un audit de renouvellement pour faire évoluer plus rapidement votre niveau de labellisation, cela engendrera un surcoût lié au temps d'audit).

Attention ! A l'issue de l'audit initial, si vous n'êtes pas labellisable (situation de non-conformité exigeant un audit complémentaire partiel ou total), un coût supplémentaire pourra vous être facturé.



BON DE COMMANDE

(Merci de bien vouloir nous retourner ce formulaire rempli par mail à l'adresse contact@rfvaa.com afin que nous établissions un devis, puis une facture pour mise en paiement)

Personne en charge de l'engagement de la collectivité dans le processus de labellisation :

Nom / prénom :

E-mail :

Téléphone :

Ma collectivité s'engage dans le processus de labellisation :

☐ Formule "En route vers le LABEL"

Cette formule est valable **une année** pour les collectivités qui souhaitent d'ores et déjà s'engager dans le processus de labellisation. **300€** (voir page 5).

Formule "Labellisation en 2024"

Attention ! A l'issue de l'audit, si vous n'êtes pas labellisable (du fait de critères non conformes), un coût supplémentaire pourra être facturé. **Montant** (voir tableau page 6) :

Option :

..... codes supplémentaire(s) à 50 € / an l'unité

Total :

Je souhaite :

☐ **que ma collectivité soit facturée chaque année** en fonction des montants annoncés dans le tableau de la formule choisie:

☐ **que ma collectivité soit facturée du prix total** du processus de labellisation (ligne surlignée en gris dans le tableau de la formule choisie) et n'ai plus rien à régler jusqu'à l'audit de renouvellement (6 ans après l'audit initial);

Adresse de facturation :

.....

.....

.....

.....

.....

Signature :

Tampon :



CONTACT

Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés

Tél. 03 45 18 23 20 / contact@rfvaa.com

www.villesamiesdesaines-rf.fr